



HAL
open science

La nouvelle polémique juive au XIII^e siècle : la dénonciation des rites chrétiens par les sages de Languedoc et des territoires aragonais

Claire Max Soussen

► **To cite this version:**

Claire Max Soussen. La nouvelle polémique juive au XIII^e siècle : la dénonciation des rites chrétiens par les sages de Languedoc et des territoires aragonais. Mélanges de la Casa de Velázquez, 2013, pp.175 - 189. hal-01704154

HAL Id: hal-01704154

<https://hal.science/hal-01704154>

Submitted on 8 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA NOUVELLE POLÉMIQUE JUIVE AU XIII^e SIÈCLE

LA DÉNONCIATION DES RITES CHRÉTIENS

PAR LES SAGES DE LANGUEDOC ET DES TERRITOIRES ARAGONAIS

Claire Soussen

Université de Cergy Pontoise

Cet article a pour objet l'étude des permanences et des évolutions de la polémique juive anti-chrétienne en Languedoc et dans l'espace aragonais sur un long XIII^e siècle. L'une des spécificités de la polémique juive est qu'elle est, du moins à l'origine et durant plusieurs siècles, moins systématique ou spontanée que ne l'est la polémique chrétienne anti-juive, pour laquelle défaire l'ennemi doctrinal était une condition nécessaire d'existence et de diffusion. Convaincre les juifs était pour les chrétiens une nécessité existentielle, alors que l'on n'observe rien de tel pour les juifs qui, depuis la diaspora, sont condamnés au retrait doctrinal, ou en tout cas interdits de prosélytisme et qui, bon gré mal gré, semblent se satisfaire de cette discrétion imposée dans la sphère interconfessionnelle. Et pourtant, on constate au XIII^e siècle des transformations indéniables et pour tout dire un renforcement de la polémique anti-chrétienne. Au départ induits et imposés par le renforcement de la polémique anti-juive face à laquelle les autorités religieuses ne pouvaient rester sans voix, ces changements débouchent sur un renouvellement réel du genre qui gagne en réalisme et en efficacité, et qui sort des livres pour fournir des arguments utilisables sur le terrain de la controverse religieuse. De leur posture défensive traditionnelle, les sages juifs passent à l'offensive à un moment où leurs coréligionnaires et leur confession en général leur paraissent menacés¹. Le contexte a donc toute son importance dans l'inflexion nouvelle qui est donnée au discours tenu par les juifs sur la société dans laquelle ils évoluent et en particulier sur la foi de l'autre, majoritaire, à laquelle ils sont de plus en plus souvent confrontés.

Cette étude s'appuie sur les œuvres de plusieurs sages juifs actifs dans l'espace considéré : Jacob ben Reuben, originaire du nord de la péninsule Ibérique au tournant des XII^e-XIII^e siècles et auteur d'un ouvrage de polémique,

¹ Les ouvrages qui traitent de la polémique religieuse entre juifs et chrétiens sont extrêmement nombreux et nous ne pouvons pas tous les citer. Nous indiquons donc ceux qui nous semblent essentiels pour la période médiévale : G. DAHAN, *La polémique chrétienne contre le judaïsme*, pp.33 sqq., Id., *Les intellectuels chrétiens et les juifs*, pp.339 sqq.; *Judaism on Trial*, éd. et trad. de H. MACCOBY, pp.39 sqq.; J. COHEN, *Living Letters of the Law*, pp.395 sqq. ; H. SANTIAGO-OTERO, *Fe y cultura en la Edad Media* ; V. SERRANO, « El diálogo judeocristiano en España » ; C. del VALLE RODRÍGUEZ (éd.), *La controversia judeocristiana en España*.

le *Milhamot ha-Shem*²; David Kimhi son contemporain, grammairien et auteur d'exégèses bibliques³, dont les commentaires des Psaumes sont particulièrement virulents; Meir ben Simon de Narbonne⁴, lui aussi polémiste, auteur d'un *Milhemet Mizvah*; Mošeh ben Nahman (appelé Nahmanide), acteur de la dispute de Barcelone en 1263 et auteur de son compte-rendu le *Wikūah*⁵; et enfin Salomon ben Adret, le grand sage de Barcelone, auteur de *Responsa* et du *Perushei Aggadot*, aux accents polémiques⁶. Malgré la diversité des œuvres considérées et la variété des contextes dans lesquelles elles ont été composées, on observe entre elles un certain nombre de traits distinctifs et communs dans la dénonciation de la doctrine et des pratiques de l'autre. On analysera dans un premier temps les approfondissements de la polémique défensive traditionnelle, puis dans un second temps les aspects novateurs de la polémique juive au XIII^e siècle, pour tâcher enfin de déterminer la nature exacte de la polémique juive.

UNE POSTURE DÉFENSIVE TRADITIONNELLE: LA RÉPONSE À LA POLÉMIQUE CHRÉTIENNE

LES THÈMES TRADITIONNELLEMENT DISPUTÉS

On observe chez les sages juifs du XIII^e siècle l'approfondissement de la dénonciation de plusieurs thèmes disputés de façon récurrente entre juifs et chrétiens, dont la spécificité est de sous-tendre les rites chrétiens. Précisons qu'ici on ne s'attache donc pas seulement aux rites mais aussi aux croyances en ce qu'elles débouchent sur des pratiques rituelles et liturgiques différentes.

a) L'incarnation

Il s'agit là peut-être du point du dogme chrétien le moins recevable pour les juifs, qui lui ont toujours opposé une argumentation fournie. Pour les juifs, si l'homme est créé à l'image de Dieu, l'idée de l'incarnation de Dieu dans un homme est inconcevable. Il y a également une différence essentielle entre juifs et chrétiens quant à la nature du Messie; le dogme chrétien selon lequel le Messie (Jésus) est aussi Dieu, est irrecevable. Pour les juifs, le Messie

² Il existe une édition du *Milhamot ha-Shem* de JACOB BEN REUBEN par J. ROSENTHAL, sous le titre *Milhamot Adonay*. Sur Jacob ben Reuben, voir B. BLUMENKRANZ, « Nicolas de Lyre et Jacob ben Reuben », et H. TRAUTNER-KROMANN, *Shield and Sword*, pp. 49 sqq.

³ D. KIMHI, *Teshuvot le Nozrim*.

⁴ MEIR BEN SIMON, *Milhemet Mizvah*, éd. partielle M. Y. BLAU; trad. anglaise de W. S. HERSKOWITZ, *Judaeo-Christian Dialogue*. Les deux sont cités par R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*.

⁵ MOISÉS BEN NAHMAN, *Wikūah ha-Ramban*; éd. et trad. française d'É. SMILÉVITCH: *La dispute de Barcelone*.

⁶ SALOMON BEN ADRET, *Sheelot u Teshuvot*.

est un envoyé de Dieu mais pas Dieu lui-même. David Kimhi dénonce ainsi ouvertement l'interprétation que font les chrétiens du psaume 2, 7 :

Je veux proclamer ce qui est une loi immuable : « l'Éternel m'a dit : "tu es mon fils c'est moi qui t'ai engendré" ».

Il écrit en effet à propos des théologiens chrétiens :

Quand ils te disent qu'il était le fils de Dieu, dis-leur qu'il est impossible d'affirmer que le cheval est le fils de Réuben. Ainsi celui à qui Dieu dit : « Tu es mon fils » doit être de même nature et divin comme lui. L'Écriture ajoute : « Je t'ai engendré ce jour » et le procréé est de la même essence que le procréateur. Dis-leur qu'il ne peut y avoir un père et un fils dans la divinité, car la divinité est indivisible et est une dans tous les aspects de l'unité, à l'inverse de la matière qui est divisible⁷.

L'argumentation développée par David Kimhi est ici tout à fait conventionnelle et reprend la conception juive de la singularité divine telle qu'elle est exprimée par exemple dans la prière principale du rituel, le *Chema Israël* « Dieu est notre Seigneur, Dieu est unique ». Dans cette logique il existe, certes, dans l'héritage mythique ou même historique qui imprègne la spiritualité juive, toute une hiérarchie de figures sacrées, mais aucune n'égalé Dieu. Ceci explique la divergence, ou pour tout dire, l'antagonisme irréductible entre juifs et chrétiens à propos du dogme de la Trinité lorsque les deux religions se trouvent confrontées. Sur ce thème en effet aucune entente ne peut être trouvée.

b) La Trinité

Le thème de la Trinité, intrinsèquement lié à celui de la divinité du Christ, oppose doctrinalement chrétiens et juifs. Il constitue la pierre angulaire du Credo et dans le même temps un autre point irrecevable pour les juifs qui dénoncent à travers lui l'idée que le christianisme est un polythéisme. David Kimhi le développe dans la suite de son commentaire sur le psaume 2, 7 :

Dis leur qu'un père précède un fils dans le temps et qu'un fils est né de l'action du père. Ainsi même si les termes père et fils renvoient l'un à l'autre [...] celui qui est appelé père est inévitablement le premier dans le temps. C'est pourquoi, si l'on se réfère à ce Dieu que vous appelez « Père, Fils et Saint-Esprit », cette partie que vous appelez Père est antérieure à celle que vous appelez Fils, parce que, s'ils étaient constamment coexistants il faudrait les appeler frères jumeaux⁸.

⁷Voir le commentaire de David Kimhi sur Psaumes 2,7, cité par F.E. TALMAGE, *David Kimhi, the Man and the Commentaries*, p. 136.

⁸Voir *ibid.* JACOB BEN REUBEN se livre aussi à la critique du dogme de la Trinité dans le premier chapitre de son *Milhamot ha-Shem*, éd. J. ROSENTHAL, p. 9.

Ainsi, en affirmant qu'il ne peut y avoir coexistence entre les trois membres de la Trinité, Radak (acronyme de Rabbi David Kimhi) soutient son accusation de polythéisme à l'encontre du christianisme. De leur côté, pour prouver la vérité de cet élément fondamental de leur foi, les théologiens chrétiens établissent des parallèles entre Ancien et Nouveau Testaments et interprètent le premier dans leur sens. Pierre de Jean Olieu, franciscain dont les commentaires exégétiques sont particulièrement appréciés et diffusés en Languedoc et dans le nord de la péninsule Ibérique, écrit par exemple dans son commentaire sur la Genèse :

Tous les trois, c'est-à-dire Abraham, Isaac et Jacob, sont estimés semblables en ce qui concerne le mérite, de même qu'ils sont considérés comme le miroir et le mystère de la sainte Trinité⁹.

La mention récurrente et conjointe des trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob, est donc analysée comme une figure symbolique de la Trinité. Ce point revient fréquemment dans les commentaires des théologiens actifs dans l'espace aragonais qui cherchent à démontrer que de même que l'avènement du Christ est prophétisé par les sages juifs, la Trinité est elle aussi mentionnée dans les Écritures juives.

c) La virginité de Marie

Le principal fondement de la controverse autour de ce terme est le passage d'Isaïe 7, 14 relatif à la Vierge enfantant un fils¹⁰. Cette divergence est à l'origine de la glose autour du terme hébraïque *alma* qui donne lieu à de vifs débats, mais que les théologiens chrétiens brandissent comme la preuve irréfutable de la naissance miraculeuse de Jésus et l'annonce de son destin exceptionnel. Pierre de Jean Olieu, par exemple, développe une analyse grammaticale du terme de «virginité» ou «vierge» en latin et en hébreu. Il commente le passage en écrivant :

Selon Jean, l'hébreu, pour jeune-fille, dit *alma*, qui n'est jamais employé, si ce n'est à propos d'une vierge¹¹.

Le terme hébraïque *alma*, selon qu'il est traduit par «jeune-fille» ou par «vierge» recèle en effet une ambiguïté fondamentale. Si on l'entend au sens de «femme jeune», l'utilisation du terme n'a rien d'étonnant, il désignerait une

⁹ «*Videtur probabile quod omnes tres scilicet Abraham Isaac et Iacob omnibus pensati sunt in merito pares tanquam assumpti in speculum et misterium beatissime trinitatis in qua tres personae sic suis proprietatibus sunt distincte quod tunc in superbia sunt equales*» (PIERRE DE JEAN OLIEU, *Lectura super Genesim*, BNF, Ms. Lat. 15559, f° 84v°).

¹⁰ Isaïe 7, 14 : « Ah certes ! le Seigneur vous donne de lui-même un signe : — Voici, la jeune-fille est devenue enceinte, elle va mettre au monde un fils qu'elle appellera Immanuel » (trad. de la Bible du Rabbinat).

¹¹ «*Igitur puella*» secundum Io. «*puella*» in hebreo habet *alma* et hoc verbum numquam nisi de virgine scribitur et interpretatur abscondita et imo per hoc nomen significatur non quecumque virgo sed virgo divina diligentia custodita » (PIERRE DE JEAN OLIEU, *Lectura super Genesim*, BNF, Ms. Lat. 15559 f° 81r°).

jeune femme qui donne naissance à un premier enfant. En revanche, si on l'entend au sens de « vierge », alors il s'agit véritablement d'une naissance et d'une conception miraculeuses. C'est précisément ce que cherchent à démontrer les exégètes chrétiens avec l'argumentation linguistique insistant sur le sens littéral du terme, pour renforcer l'idée que, par sa naissance miraculeuse, Jésus est bien le Messie. On peut noter que, malgré le reproche récurrent fait aux juifs de lire les Écritures de façon littérale, le recours à ce type d'interprétation s'impose également aux chrétiens pour quelques passages disputés. Sur ce thème encore, la position juive est une position de défense : elle dénigre ou dénonce un point du dogme avancé par les chrétiens pour prouver les vérités du christianisme. Les juifs répondent donc que l'interprétation chrétienne du terme *alma* est erronée et développent par ailleurs un raisonnement argumenté sur l'impossibilité physique pour une vierge d'enfanter, ainsi que sur les nécessaires transformations physiques qui résultent d'un enfantement. Sur ce thème, Jacob ben Reuben est lapidaire et radical :

Tu dis que le créateur, béni-soit-il, tel qu'il est — de tous les points de vue que l'esprit et le cœur peuvent l'envisager — était entièrement enfermé dans la pénombre des entrailles et emprisonné dans les ombres du ventre et qu'il était semblable aux nourrissons qui n'ont jamais vu la lumière. Cette notion est répugnante à quiconque la profère et impie pour quiconque l'entend¹².

Inversement pour Ézéchiel 44,2¹³ dont les théologiens chrétiens donnent une interprétation symbolique prouvant la virginité de Marie, David Kimhi dit qu'il faut en retenir le sens littéral :

Comment peuvent-ils rapporter la porte qui doit être fermée et non ouverte à la virginité de Marie, alors qu'il est clair qu'elle parle du Temple et de ses portes et pas d'une femme ?¹⁴.

LA VALIDITÉ DE LA LOI JUIVE ET LA QUESTION DU *VERUS ISRAEL*

D'une manière générale, en dehors de ces points de discorde, une question fait débat et remet profondément en cause le statut du judaïsme : celle du changement d'identité du Peuple de Dieu, le *Verus Israel*, qui débouche sur une question encore plus cruciale pour les sages juifs, celle du devenir de la loi juive. Les exégètes chrétiens tel Raymond Martin sont catégoriques : « Qui est le

¹² JACOB BEN REUBEN, *Milhamot ha-Shem*, éd. J. ROSENTHAL, p. 13.

¹³ Ézéchiel 44,2 : « Et l'Éternel me dit : "Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira point, et personne n'entrera par elle, car l'Éternel, Dieu d'Israël est entré par elle : elle restera donc fermée". »

¹⁴ Voir le commentaire de David Kimhi sur Ézéchiel 44,2, cité par F.E. TALMAGE, *David Kimhi, the Man and the Commentaries*, p. 117.

Peuple de Dieu ? [...] Ceux qui obéissent au Messie sont les fils d'Israël¹⁵ ». Ainsi le raccourci, d'une logique imparable, est vite fait. Ceux qui ne croient pas à la messianité de Jésus, les juifs entre autres, ne font pas partie du peuple de Dieu, du peuple d'Israël. Un transfert d'élection s'est produit qui a modifié l'identité des partenaires de l'alliance passée par Dieu. Le peuple chrétien est devenu le *Verus Israel*, sanctionnant le passage à une nouvelle ère, marquée par une nouvelle souveraineté et une nouvelle alliance entre Dieu et son peuple, désormais incarné par les chrétiens. Les juifs sont considérés comme hors-la-loi puisqu'ils ont refusé la vraie foi. Ainsi la Loi de Moïse — obsolète — a été abrogée pour donner naissance à une nouvelle loi correspondant à la nouvelle alliance¹⁶.

David Kimhi dans son commentaire de Jérémie 31, 31¹⁷ livre évidemment une interprétation totalement différente du thème de la nouvelle alliance. Il dénigre l'interprétation chrétienne et dénonce l'abandon par les chrétiens du respect de la loi mosaïque :

Une nouvelle alliance, ceci renvoie à sa renaissance. Elle sera permanente et ininterrompue comme l'était l'alliance conclue avec les enfants d'Israël au mont Sinaï. Les Gentils dans l'erreur disent que le prophète a prophétisé au sujet d'une nouvelle Torah destinée à être révélée [...] c'est à dire la nouvelle Torah que Jésus le Nazaréen a inventée. La réponse à leur donner est la suivante : Ils ne violeront pas cette alliance, car je placerai ma Torah dans leur cœur et l'inscrirai sur leur cœur afin qu'ils ne l'oublient jamais [...]. Le renouveau de l'alliance signifie la préservation de l'alliance.

Et citant Malachie 3, 22 :

Tu vois qu'il n'y aura jamais une nouvelle Torah. La seule Torah est celle qui a été donnée au mont Sinaï¹⁸.

ERREURS ET BIAIS MÉTHODOLOGIQUES DES CHRÉTIENS

Si la nature de leurs œuvres diffère, les polémistes juifs se rejoignent toutefois sur la dénonciation, non seulement de l'interprétation des textes et de son prolongement dans les pratiques des chrétiens — thème récurrent des critiques de l'un et l'autre adversaires —, mais surtout de leur traduction. Ils estiment que

¹⁵ RAIMUNDO MARTÍ, *Pugio fidei*, §20, chap. xiv, II^e partie: « *Quis sit populus dei* »; et §16, distinction 3, chap. xiii, III^e partie: « *Obedientes messiae sunt filii Israel*. »

¹⁶ BERNARD OLIVER, *Contra Cecatatem Iudeorum*, chap. iv, p. 96: « *Ad perfectam legem divinam pertinet exprimere meritum quod populus debet consequi propter observanciam legis; sed lex antiqua hoc non exprimebat, ergo alia lex divina perfecior debuit divinitus dari*. »

¹⁷ Jérémie 31, 31: « Voici des jours vont venir, dit le Seigneur, où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle. »

¹⁸ Malachie 3, 22 : « Souvenez-vous de la Loi de Moïse, mon serviteur à qui j'ai signifié sur le Horeb, des statuts et des ordonnances pour tout Israël. »

dès le début le débat est faussé, les chrétiens utilisant des textes mal traduits. Ainsi, pour Rabbi Meir de Narbonne, les Évangiles se contredisent, il y a distorsion notamment en ce qui concerne la généalogie du Christ :

Il y a une différence entre l'auteur biblique des Rois et leurs livres. Il y a aussi une différence dans leurs livres entre l'un et l'autre, en réalité ils se contredisent¹⁹.

D'une certaine manière, aux *nequitiae iudeorum* des polémistes chrétiens²⁰, répondent les *nequitiae christianorum* des polémistes juifs. David Kimhi en particulier met ses talents de grammairien au service des développements polémiques de ses commentaires bibliques, il insiste à plusieurs reprises sur la mauvaise traduction de la Vulgate, qui pousse les chrétiens à faire des interprétations erronées. Dans son commentaire sur le psaume 110, 1²¹, il écrit notamment :

Jérôme votre traducteur s'est trompé en restituant le texte hébreu des psaumes 110, 1 de manière à lui donner une interprétation trinitaire²².

Il dénonce également la traduction d'Isaïe 2, 22²³.

Nous pouvons également citer un autre biais méthodologique : alors que les polémistes chrétiens reprochent aux sages juifs leur interprétation littérale de l'Écriture, les sages juifs reprochent aux exégètes chrétiens leur interprétation trop allégorique. David Kimhi en fait en effet un des axes de sa critique de l'exégèse chrétienne²⁴. Ses commentaires bibliques contiennent plusieurs attaques contre la tendance chrétienne à transformer la Torah, « Livre de lois et de statuts », en un « Livre d'énigmes et de paraboles ». Radak rappelle ainsi le verset de Malachie 3, 22 : « Rappelle-toi la Torah de Moïse mon serviteur comme je la lui ai donnée à Horeb » et le commente en disant :

Et non comme les hérétiques chrétiens qui disent qu'elle a été donnée littéralement pour un temps limité. Ensuite Jésus le Nazaréen est venu et l'a expliquée spirituellement.

¹⁹ MEIR BEN SIMON, *Milhemet Mizvah*, éd. partielle M.Y. BLAU, p.322, cité par R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*, p.227.

²⁰ RAIMUNDO MARTÍ, notamment, dans son *Capistrum Judaeorum*, BNF, Ms. Lat. 3643, f° 2^o, ce manuscrit a un exposé des erreurs juives qu'il recense de façon méthodique.

²¹ Psaume 110, 1 : « L'Éternel a dit à mon maître : "Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis un escabeau pour tes pieds". »

²² Commentaire de David Kimhi, cité par F.E. TALMAGE, *David Kimhi, the Man and the Commentaries*, p. 88.

²³ Isaïe 2, 22 : « Cessez de vous appuyer sur l'homme dont la vie n'est qu'un souffle. Quelle peut être sa valeur ? »

²⁴ Voir à ce sujet la contribution de G. DAHAN, « L'allégorie dans l'exégèse chrétienne de la Bible ».

Il commente le verset 14 de Deutéronome 30 : « Non la chose est tout près de toi, tu l'as dans la bouche et dans le cœur pour pouvoir l'observer » en ces termes :

Ainsi comme tu l'apprends avec ta bouche, tu le comprends avec ton cœur et tu l'accomplis. Car le commandement n'est pas une allégorie, ceci est une réponse aux chrétiens qui disent que la Torah est allégorie²⁵.

En tant que tels, tous ces éléments ne sont pas nouveaux, ils constituent un approfondissement de la polémique juive traditionnelle. On constate pourtant par ailleurs des changements qui renouvellent la polémique juive en profondeur.

LES ÉLÉMENTS D'UNE POLÉMIQUE JUIVE RENOUVELÉE

LES MÉTHODES DE CONVICTON AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE LA FOI

Le premier de ces éléments concerne la dimension de réalisme que revêt désormais souvent la polémique antichrétienne. La nouvelle dénonciation des croyances et des pratiques chrétiennes se fait parfois de façon directe, voire féroce, ce qui pose d'ailleurs la question de ses destinataires. Il semble que comme la plupart des « disputes » chrétiennes contre le judaïsme antérieures au XIII^e siècle, qui étaient en quelque sorte des exercices de style littéraires davantage destinés à l'édification des chrétiens qu'à la conviction des juifs, les écrits des polémistes juifs étaient destinés à un public juif, qui avait besoin d'être renforcé face aux attaques chrétiennes. La différence entre ces deux littératures est que la polémique juive répond à un besoin intellectuel et moral, en réaction à une réalité politique et religieuse. En effet, le renouvellement de la polémique chrétienne et ses prolongements à travers les campagnes de prédication menées contre les juifs et dont la documentation a conservé la trace dans le midi de la France et dans l'espace aragonais²⁶, provoquent un sentiment de danger et un besoin urgent de trouver une parade à cette offensive. Les polémistes juifs développent ainsi une méthode et des arguments dans le but de retenir leurs coreligionnaires en proie à l'attraction des non-juifs. L'aspect utilitaire de la polémique juive peut être appréhendé à travers le mode d'interpellation de ses destinataires. Nous pouvons remarquer qu'à la différence des traités classiques au style peu rythmé, les textes polémiques juifs sollicitent de plus en plus le lecteur. Il s'agit de le faire réagir quitte à outrer le propos. David Kimhi ou Salomon ben Adret replacent

²⁵ Voir F. E. TALMAGE, *David Kimhi, the Man and the Commentaries*, p. 118.

²⁶ Les registres de la chancellerie aragonaise conservés aux archives de la Couronne d'Aragon (ci-après ACA) ont gardé la trace des missions de prédication menées par les franciscains et les dominicains dans les années 1260-1300 ; de même les sources hébraïques telles que les *Responsa* de Salomon ben Adret ou le traité de Meir ben Simon de Narbonne évoquent explicitement les disputes informelles survenues entre juifs et chrétiens.

leur lecteur dans une situation de polémique fictive lorsqu'après avoir exposé les arguments d'un opposant chrétien ils lui disent : « Réponds-lui » ou « Dis-lui » ou encore « La réponse à ceci est. » Aux questions éventuelles qui pourraient être posées à un juif à propos de l'observation des commandements divins (Deutéronome 30, 18), David Kimhi dit : « On pourrait te demander [...] la réponse est²⁷. » Dans le *Wikūah*, Nahmanide fait usage à plusieurs reprises d'une ironie mordante, voire de moquerie, à l'égard de son contradicteur et des thèses qu'il défend. Il dit ainsi à plusieurs reprises : « Je dis en le raillant²⁸, [...] j'ai réfuté toutes les soi-disant preuves que tu apportais²⁹. » Ainsi, les polémistes désireux de protéger leurs coreligionnaires de l'attraction chrétienne tentent-ils de décrédibiliser les arguments chrétiens. Pour ce faire, ils responsabilisent le lecteur et en appellent à sa raison et à son intelligence.

L'USAGE DE LA RAISON DANS LA DÉFENSE DE LA FOI OU LA LUTTE CONTRE L'INFIDÈLE

Avec l'appel à la raison, nous avons d'une part l'illustration de ce que la polémique est vue désormais comme une affaire importante par les sages juifs, et, ce faisant, que ceux-ci sont en adéquation avec les évolutions de leur temps. Le recours à l'argument de raison devient fréquent dans les discussions intellectuelles quelles qu'elles soient. Les juifs l'invoquent de même que le font les savants de toutes les confessions. Les débats sur l'articulation entre foi et raison qui animent la réflexion des lettrés à partir du XI^e siècle prennent un relief particulier dans la question de la polémique interconfessionnelle qui nous occupe ici. Nos auteurs l'illustrent bien.

Ainsi, à propos de la virginité de Marie et d'Ézéchiel 44, 2 cité par les chrétiens pour l'appuyer, David Kimhi affirme : « Tous les versets avant et après celui-ci le réfutent, comme toute personne intelligente peut le voir³⁰. » De même Rabbi ben Simon de Narbonne à propos de la condamnation du Christ qu'il présente comme irrationnelle, sollicite son lecteur : « Qui peut croire qu'une personne qui a fait le bien peut être condamnée³¹ », et encore « Qui peut croire une telle chose ? Qui pourrait attribuer une telle iniquité au créateur³² » Il invoque la

²⁷ Voir le commentaire de David Kimhi sur le psaume 119, 129 : « Merveilleux sont tes statuts, aussi mon âme les garde avec soin » ; et Deutéronome 30, 18 : « Je vous le déclare aujourd'hui, vous périrez à coup sûr » (cité par F. E. TALMAGE, *David Kimhi, the Man and the Commentaries*, p. 118).

²⁸ MOISÉS BEN NAHMAN, *Wikūah ha-Ramban*, éd. et trad. française d'É. SMILÉVITCH : *La dispute de Barcelone*, p. 30.

²⁹ *Ibid.*, p. 52.

³⁰ Voir le commentaire de David Kimhi sur Ézéchiel 44, 2 : « Et l'Éternel me dit : "Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira point, et personne n'entrera par elle, car l'Éternel Dieu d'Israël est entré par elle : elle restera donc fermée..." » (cité par F. E. TALMAGE, *David Kimhi. The Man and the Commentaries*, p. 117).

³¹ MEIR BEN SIMON, *Milhemet Mizvah*, éd. partielle M. Y. BLAU, pp. 318-319, cité par R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*, p. 312.

³² *Ibid.*

raison pour dénoncer les erreurs des chrétiens. Rabbi Meir est peut-être de tous les polémistes juifs celui qui va le plus loin dans sa démonstration. En effet, alors que David Kimhi, Nahmanide ou Salomon ben Adret répondent aux arguments de la polémique chrétienne de façon certes déterminée mais conventionnelle, c'est-à-dire en nourrissant leur défense de commentaires de l'Ancien Testament, Meir ben Simon de Narbonne répond aux chrétiens sur leur propre terrain. Il écrit ainsi à propos du Christ :

Il est écrit dans leurs livres que le peuple entier l'a condamné à mort. Maintenant leurs paroles se contredisent. Car s'il était vrai qu'il leur avait profité en soulageant leur souffrance, soignant les sourds et les aveugles et ressuscitant les morts, comment furent-ils tous unanimes à propos de sa mort ? Cela aurait été plus cohérent qu'ils le sauvent³³.

Il cite les Évangiles qu'il connaît et finalement répond à la nouvelle méthode chrétienne par la même méthode inversée : il se sert des armes de ses adversaires pour démontrer leurs erreurs. Pourtant, même si son argumentation est fondée sur des éléments scripturaires, ses motivations ne sont pas d'ordre intellectuel et ceux à qui il s'adresse de façon explicite ne sont pas les chrétiens :

Maintenant, il est su de tout sage qu'une personne intelligente et clairvoyante qui souhaiterait rejoindre les enseignements et la foi d'une autre ou d'autres qui ne sont pas de sa croyance et de sa foi, doit sérieusement se renseigner et étudier les comportements et croyances de ces derniers. S'il se rend compte que ses comportements sont meilleurs que leurs comportements, alors il ne changera pas le bon pour le mauvais, puisqu'il convient à un homme d'intelligence d'améliorer chaque jour son comportement et non de le diminuer et de l'annuler³⁴.

La menace de la conversion qui pèse sur ses coreligionnaires est explicite et éclaire l'ensemble de la méthode employée par Meir ben Simon de Narbonne qui s'efforce de les en écarter. Mais si Meir ben Simon connaît les Évangiles, celui qui en fait l'usage le plus intense est Jacob ben Reuben.

COMBATTRE LES CHRÉTIENS SUR LEUR PROPRE TERRAIN

Jacob ben Reuben, né en Espagne en 1136, s'enfuit au moment des persécutions almohades et se réfugie en France en 1148. Il noue des relations avec un moine qui lui enseigne la philosophie et avec lequel il débat de questions théologiques. C'est sur cette base qu'il écrit vers 1170 son « Livre des guerres du seigneur » dont le titre initial est « Livre de l'infidèle et du monothéiste », Jacob étant lui-même

³³MEIR BEN SIMON, *Milhemet Mizvah*, éd. partielle M.Y BLAU, pp. 318-319, cité par R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*, pp. 318-319.

³⁴MEIR BEN SIMON, *Milhemet Mizvah*, éd. partielle M.Y BLAU, pp. 305-306, cité par R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*, pp. 305-306.

le monothéiste. D'après Hanne Trautner Kromann³⁵, Jacob ben Reuben parlait latin et il fut sans doute le premier juif à traduire des passages entiers de l'Évangile selon Matthieu, du latin en hébreu, et probablement le premier qui écrivit une critique systématique de la doctrine chrétienne. Jacob explique que le moine lui a demandé de répondre à une série de questions pour expliquer pourquoi les juifs, faibles et humiliés, ne se sont pas convertis au christianisme triomphant. L'auteur voit les doctrines et croyances chrétiennes et tout ce qui a trait à Jésus (divin mais né homme, mourant pour sauver les hommes) comme faux et comme une attaque contre le vrai Dieu. Dans l'introduction de son ouvrage il écrit :

Quiconque doué de compréhension doit savoir et dire aux autres que la foi de ces chrétiens et leur culte — car ils servent trois pouvoirs différents [la Trinité] — n'est pas honnête et leur foi ne reconnaît pas la vérité prouvée, quand ils disent que le Créateur qui les a faits est né du ventre d'une femme et a grandi dans un berceau et a accepté le sort de la croix de sa propre volonté pour sauver l'âme des créatures de Dieu de la descente dans la tombe³⁶.

On a donc ici clairement une dénonciation de la doctrine chrétienne à travers la foi en la Trinité notamment, mais aussi des pratiques avec la mention du culte et ce qu'il implique. En effet, dans le onzième chapitre de son œuvre qui en compte douze, Jacob ben Reuben adopte un axe d'attaque tout à fait original et percutant. Alors que du deuxième au dixième chapitre il use de procédés traditionnels, c'est-à-dire la mise en cause de la doctrine chrétienne en s'appuyant sur les Écritures juives, dans le onzième chapitre, il se livre à une critique nourrie de l'Évangile selon Matthieu dont il cite, en les traduisant, de nombreux passages. On a dit qu'un peu plus tard Meir ben Simon fera la même chose, mais dans le *Milhamot ha-Shem*, les citations sont précises et importantes. Il s'appuie sur la citation de Matthieu 1, 1-16 pour dénoncer les rites chrétiens, en particulier l'Eucharistie qu'il considère comme une forme de bestialité. Il faut toutefois préciser que le texte de Jacob ben Reuben, tel qu'il est édité par Judah Rosenthal³⁷, diffère du compte-rendu qu'en fait Nicolas de Lyre dans son petit traité à l'intention de ceux qui critiquent l'Évangile. D'après Nicolas de Lyre, la citation de Jacob ben Reuben est la suivante :

Les chrétiens sont des idolâtres, adorant Jésus vraiment homme, comme s'il était Dieu et pire encore, ils adorent une hostie de blé faite et cuite par eux, comme s'il s'agissait de Dieu, ce qui est risible, et après ils la mangent, ce qui est horrible³⁸.

³⁵ H. TRAUTNER KROMANN, *Shield and Sword*, p. 49.

³⁶ *Ibid.*, p. 50.

³⁷ JACOB BEN REUBEN, *Milhamot ha-Shem*, ed. J. ROSENTHAL, p. 143.

³⁸ « *Sunt etiam idolatrae pessimi adorantes Iesum purum hominem tanquam Deum, et quod peius est hostiam de frumento ab eis formatam et coctam adorant sicut Deum, quod est derisibile et postea comedunt, quod est horribile* » (NICOLAS DE LYRE, *Tractatus Venerabilis patris Nicolai de Lyra* [éd. 1634], col. 1717) .

Le texte hébreu édité par Rosenthal est plus bref et insiste sur la malignité de l'ascendance de Jésus incarnée par trois pécheresses : Tamar, Rahab et Ruth la moabite, ce qui ne pouvait conduire qu'à l'impiété et l'infidélité chrétiennes. Jacob ben Reuben dénonce également la foi en la Trinité qu'il interprète comme de l'idolâtrie. Il donne en effet un long commentaire du Credo dans le premier chapitre de l'œuvre qui s'intitule « Démonstration à partir de la Raison », et discute longuement pour les dénoncer, les termes « Père, fils et Saint-Esprit ». Jacob ben Reuben s'en prend donc directement à la foi et aux rites chrétiens, et ne se contente pas de défendre les positions juives comme le faisaient ses pairs jusque-là.

Ceci nous amène à tenter de déterminer plus précisément la finalité de la polémique anti-chrétienne.

ENJEUX ET NATURE DE LA POLÉMIQUE JUIVE

UNE APPROCHE DIVERSE SELON LES AUTEURS

Les ouvrages de polémique que nous venons d'évoquer diffèrent par leur nature : certains s'apparentent à une réaction ou à une réponse à la polémique chrétienne, d'autres semblent être le fruit d'une réflexion anti-chrétienne spontanée. C'est le cas des commentaires bibliques de David Kimhi³⁹ qui, pour certains, ont des développements polémiques. Ainsi, dans le cadre de son commentaire sur Ézéchiel 36,20, il écrit : « Les Gentils profanent le nom de Dieu⁴⁰. » Pour Naḥmanide en revanche, son engagement polémique est le résultat de la dispute qu'il a été contraint de mener face à Paul Chrétien. Il décide de produire un ouvrage approfondissant les arguments soutenus lors de la dispute de Barcelone. L'introduction à la dispute montre que Naḥmanide s'y plie de mauvaise grâce :

Notre seigneur le roi m'ordonna de disputer avec le frère Paul en sa présence, en son palais de Barcelone. Je répondis en ces termes : — Je ferai comme l'ordonne monseigneur le roi, s'ils me permettent de parler comme je le veux⁴¹.

Dans ce cas, Naḥmanide discute les thèmes de la polémique avancés par les chrétiens à leur demande, mais il les contredit sans avoir à l'esprit le désir de convaincre ses adversaires. La frontière peut sembler très floue ou rhétorique entre les deux champs de la défense et de la conviction, pourtant elle existe réellement. Les juifs ne veulent pas convaincre leurs adversaires, ils veulent défendre leurs coreligionnaires et plus qu'une littérature de combat, produisent une lit-

³⁹ Voir F. E. TALMAGE, « Rabbi David Kimhi as polemicist ».

⁴⁰ Ézéchiel 36,20 : « Mais arrivés chez les nations où ils sont venus, ils ont déconsidéré mon saint nom parce qu'on disait d'eux : "Ces gens sont le peuple de l'Éternel et c'est de son pays qu'ils sont sortis". »

⁴¹ MOISÉS BEN NAḤMAN, *Wikūaḥ ha-Ramban*, éd. et trad. française É. SMILÉVITCH : *La dispute de Barcelone*, p. 27.

térature de défense⁴². Celle-ci prend tout son sens dans le contexte religieux du milieu du XIII^e siècle, marqué par le renouvellement thématique et technique de la polémique. L'offensive des théologiens chrétiens appuyés par les milices des prédicateurs est réelle, et les buts qu'ils poursuivent ne sont pas seulement le triomphe de la théologie chrétienne sur ses concurrents religieux. Les implications de l'effort missionnaire sont concrètes et les conversions spontanées de juifs convaincus attestées. Le danger est réel aux yeux des sages juifs désireux d'éviter la diffusion du christianisme dans les milieux juifs.

Est-il utile de rappeler par ailleurs que la littérature polémique juive est d'une part rédigée en hébreu et d'autre part qu'elle considère comme évidentes des références qui ne le sont que pour des juifs? En effet, même si la création de chaires d'hébreu destinées à l'apprentissage des non-juifs est une réalité, seul un petit nombre maîtrise suffisamment cette langue pour être capable de saisir la profondeur des écrits des polémistes juifs. Nous pouvons ainsi douter que ceux-ci leur sont destinés. Il en va de même des références, certes communes pour les juifs de l'époque, mais moins facilement pénétrables à ceux qui n'y ont pas été initiés depuis l'enfance.

Ainsi, le premier objectif des polémistes juifs est-il d'encourager leurs coreligionnaires et de renforcer leur loyauté au judaïsme. Par ailleurs, à la critique portant sur l'interprétation des textes, les polémistes ajoutent une critique des comportements des hommes en général.

LA CRITIQUE DES COMPORTEMENTS DES CHRÉTIENS

Cette critique répond indirectement au thème des péchés des juifs, infidèles à l'alliance passée avec Dieu. Les polémistes insistent sur le fait que la religion et le style de vie des juifs sont les seuls valables et que le judaïsme est supérieur au christianisme. L'objectif de cette série d'arguments est de donner aux juifs un appareil argumentaire pour leur permettre de résister non seulement à l'offensive affirmée des polémistes chrétiens, mais surtout à l'attraction du mode de vie et de la « convivence⁴³ » de leurs contemporains non-juifs, ce que nous pourrions appeler la conviction par imprégnation. Rabbi Meir de Narbonne, à la fin de la première partie du *Millhemet Mizvah*, développe en particulier le thème de la distorsion entre les hautes valeurs morales du judaïsme et les comportements déviants et condamnables des chrétiens. Il écrit ainsi :

Finalement quand l'homme d'intelligence observe les commandements il y trouve de quoi alimenter le corps, de quoi alimenter la société et la perfection de l'âme, ce qui complète la perfection humaine requise de l'Homme⁴⁴.

⁴² R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*, p. 15, dit la même chose : « La posture adoptée par les juifs dans la littérature polémique est essentiellement défensive. Les juifs [...] se sentent en proie à un assaut. Dans les yeux juifs, la chrétienté et les chrétiens sont de vrais agresseurs. »

⁴³ Nous reprenons ici le concept développé par l'historien A. CASTRO, *España en su historia*.

⁴⁴ MEIR BEN SIMON, *Millhemet Mizvah*, éd. partielle M. Y. BLAU, pp. 306-307, cité par R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*, p. 304.

Ceci est évidemment une réponse à l'affirmation des chrétiens selon laquelle une nouvelle alliance ayant été conclue entre Dieu et le nouveau peuple élu, l'observation des lois de la Torah est devenue obsolète. Rabbi Meir poursuit en établissant une liste des qualités juives et des défauts chrétiens. Alors que la liste des qualités juives est assez abstraite, la liste des défauts et errements du christianisme est assez précise. Il commence par douze critiques du comportement chrétien :

- la confession et la pénitence n^{os} 1 à 4 ;
- l'organisation de la justice dans la société chrétienne n^{os} 5 et 6 ;
- la remise des péchés en relation avec la croisade n^o 7 ;
- la contravention à l'égard des lois bibliques n^{os} 8 à 12.

Pour Rabbi Meir, la grande vertu du judaïsme tient à sa spiritualité qu'il oppose au matérialisme des chrétiens⁴⁵. Ce dernier thème débouche sur une double critique : dogmatique avec la dénonciation de l'eucharistie, morale avec la dénonciation des abus de certains chrétiens :

Il devrait leur suffire de se satisfaire de leurs possessions pour leur nourriture et leurs vêtements. Le reste devrait être destiné à des emplois charitables. Mais ils portent des vêtements très coûteux, ils montent des chevaux et des mules onéreux et d'apparat, ils mangent des viandes, des poissons et des fruits de choix et boivent des vins parfumés⁴⁶.

La démarche de Meir de Narbonne est remarquable en ce qu'elle mêle une argumentation sur le fond, dans le sens de celle développée par les autres polémistes juifs et une défense qui s'appuie sur le contexte. En ce sens il parle à tous : aux savants qui sont la cible de la polémique sophistiquée du renouveau missionnaire et aux moins savants susceptibles d'être attirés par le mode de vie des chrétiens. Rabbi Meir s'inscrit dans la réalité de son temps et peut de ce fait être qualifié de polémiste réaliste. Son œuvre est ponctuée de références aux événements qui marquent son époque et les lieux sur lesquels il rayonne. Par ce moyen, il compte bien faire œuvre utile : non seulement dissuader les juifs de s'éloigner de leur religion, mais également leur permettre de répondre aux chrétiens.

En effet, les juifs sont censés pouvoir utiliser ces arguments au cours de discussions avec des chrétiens. Ce dernier point soulève des interrogations sur les conditions réelles des rencontres. À la suite de la dispute de Barcelone d'août 1263, les juifs ont l'obligation d'assister aux interventions des polémistes et ils doivent même disputer avec eux. Ainsi dans le *Capistrum Judaeorum*⁴⁷, Raymond Martin évoque des disputes qui se seraient tenues en Catalogne et qui

⁴⁵ MEIR BEN SIMON, *Milhemet Mizvah*, éd. partielle M.Y. BLAU, pp. 306-307, cité par R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*, p. 305.

⁴⁶ MEIR BEN SIMON, *Milhemet Mizvah*, éd. partielle M.Y. BLAU, p. 316, cité par R. CHAZAN, *Fashioning Jewish Identity*, p. 312.

⁴⁷ RAIMUNDO MARTÍ, *Capistrum Judaeorum*, BNF, Ms. Lat. 3643, f^{os} 69v^o-70r^o.

se sont soldées par la conviction et la conversion du public juif qui y assistait. *A contrario*, d'autres documents mentionnent que le roi accorde aux juifs l'autorisation de ne pas répondre aux sollicitations chrétiennes⁴⁸. Nous savons également que du côté chrétien, la discussion en matière de foi est réservée aux professionnels et que les laïcs ont l'interdiction absolue de débattre de ces sujets avec des juifs ou des musulmans⁴⁹. Les intellectuels des deux confessions sont donc bien conscients que la parole recèle des enjeux réels et la polémique, tant du côté chrétien que du côté juif, devient vraiment une affaire sérieuse dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, même s'il est difficile de déterminer la fréquence des disputes et le statut de ceux qu'elles opposaient.

Ainsi, le changement de nature de la polémique juive, qui passe de la défense à l'attaque, s'affirme-t-il tout au long du XIII^e siècle, soit à travers des œuvres directement polémiques, soit à travers des œuvres exégétiques classiques qui donnent lieu à l'expression de sentiments anti-chrétiens. Cette évolution répond à l'offensive des polémistes chrétiens elle-même sous-tendue par un nouveau discours et de nouvelles méthodes. Pourtant le public visé n'est pas le même : pour les chrétiens l'enjeu est la conversion des juifs qu'il importe de convaincre pour accélérer l'avènement du royaume de Dieu ; pour les juifs il s'agit d'empêcher les fidèles de passer de l'autre côté, soit par adhésion sincère au discours chrétien, soit par attirance pour les modes de vie, soit encore par résignation face à la pression croissante des militants de la foi chrétienne. L'affirmation de la vérité du judaïsme, la dénonciation du dogme et la condamnation des modes de vie des chrétiens furent les principaux axes de la défense du judaïsme.

⁴⁸ ACA, reg. 114 f^o 44v^o, Barcelone, 30 octobre 1299. Le roi s'adresse aux membres des communautés juives dans le cadre de la campagne de prédication menée par Raymond Lulle dans les *aljamas* de la couronne d'Aragon en 1299 et les autorise à répondre comme à ne pas répondre aux arguments employés par le prédicateur.

⁴⁹ Pour les territoires aragonais, les canons du concile de Tarragone en février 1233 rappellent cette interdiction dans leur *Incipit* : « Nous statuons de manière irréfutable et interdisons fermement qu'un laïc se permette de disputer de la foi catholique en public ou en privé. » (G. D. MANSI, *Sacrorum*, t. XXIII, col. 329).

